

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice - Solidarité

DECRET D/2017/.....²⁶⁷/PRG/SGG

PORTANT CHANGEMENT DE DENOMINATION DU MINISTERE
DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/AN/ du 31 Décembre 2001, portant Principes fondamentaux de création, d'Organisation et de Contrôle des Structures des Services Publiques ;

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 Décembre 2015, portant nomination du Premier Ministre chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2015/227/PRG/SGG du 30 Décembre 2015, portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2017/203/PRG/SGG du 16 Août 2017, portant Attributions et Organisation du Ministère de l'Enseignement Pré – Universitaire et de l'Alphabétisation.

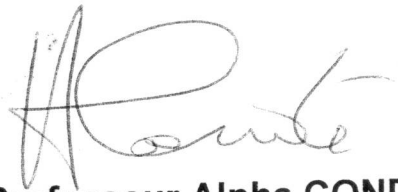
DECRETE

Article 1^{er} : La dénomination Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation (MEPUA) est remplacée par La dénomination Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA).

Article 2 : Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) garde les attributions du Ministère de l'Enseignement Pré – Universitaire et de l'Alphabétisation (MEPU - A), telles que mentionnées dans le Décret D/2017/203/PRG/SGG du 16 Août 2017.

Article 3 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au Journal officiel de la République.

Conakry, le¹⁶ OCT. 2017.....



Professeur Alpha CONDE